

Légende
Hauteurs maximales des bâtiments

- Hauteurs spécifiques
- Limites communales
- Voir règlement écrit
- Non réglementé
- 9 m
- 12 m
- 15 m
- 18 m
- 20 m
- 21 m
- 27 m
- 30 m

Avertissement
Les dispositions relatives à la hauteur des constructions ne sont pas applicables aux constructions relevant de la destination d'équipements d'intérêt collectif et service publics.
Les hauteurs sont mesurées à partir du niveau de l'axe de la voie.

Sources des données:
DGFIP Cadastre
QUID PLUHD

Communauté Urbaine de Dunkerque
Parcours de la Merne - BP 95330
59386 DUNKERQUE CEDEX 1
Tel: 03 28 62 70 00



**Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
Habitat-Déplacement**

PLAN DES HAUTEURS DE BATIMENTS

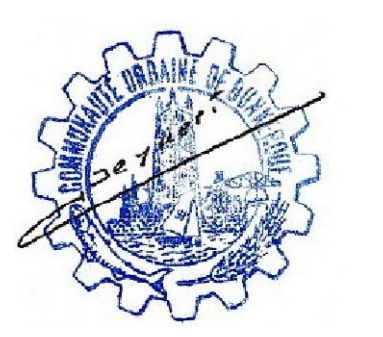
Loon-Plage

Plan 1/3

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du

portant arrêt de projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat Déplacement,

Dunkerque, le 1er juillet 2021.
Pour le Président,
Le Vice-Président,
Martial BEYAERT



Echelle 1/5000 e

0 250 500 Mètres